

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 mars 2023

ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES  
INSTALLATIONS NUCLÉAIRES À PROXIMITÉ DE SITES NUCLÉAIRES EXISTANTS ET  
AU FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 917)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 211

présenté par

Mme Pochon, Mme Laernoës, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, Mme Chatelain,  
M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Lafferrière, M. Lucas, Mme Pasquini,  
M. Peytavie, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché,  
Mme Taillé-Polian et M. Thierry

-----

**ARTICLE 1ER D**

Après l'alinéa 6, insérer l'alinéa suivant :

« 6° La résilience des potentiels futurs réacteurs face au changement climatique et au risque de sécheresse. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet article vise à ce le Gouvernement remette au Parlement un rapport visant à évaluer l'impact de la construction de quatorze réacteurs pressurisés européens, mentionnés par le Président de la République dans le discours tenu à Belfort, le 10 février 2022, et de neuf réacteurs supplémentaires, étudiés par Réseau de transport d'électricité.

Aussi, il est essentiel que ce rapport comprenne une partie sur la résilience du nucléaire en France face aux changements climatiques.

En effet, face à la multiplication des événements extrêmes climatiques, catastrophes naturelles, sécheresses, épidémies, la résilience des centrales doit être un point central. Ainsi, cette année, plusieurs centrales nucléaires d'EDF ont été contraintes d'abaisser leur production en raison des températures élevées des cours d'eau utilisées pour leur refroidissement. Or, loin d'être une exception, ces phénomènes vont se multiplier. Aussi, s'engager dans la voie de la relance du nucléaire, c'est s'engager sur 100 ans, et donc les centrales devront faire face à la montée du niveau de la mer, à la baisse du niveau des cours d'eau, aux températures extrêmes...

